

Groupement d'employeurs de Vic Fezensac



Groupement d'employeurs de Vic Fezensac

RAPPORT MORAL 2017

L'année 2017, quatorzième de l'existence du Groupement, a vu ses activités progresser une fois encore, preuve s'il en était de la pertinence des vues des conseils d'administration.

Madame Lussagnet et Monsieur Bielec poursuivent l'accompagnement des besoins des adhérents.

Les heures facturées sur le Groupement d'employeurs du Fezensac diminuent sensiblement par contre, le monde agricole fait de plus en plus appel à ses services, signe de la mutation de ce métier.

Le cumul de l'activité des deux groupements augmente à nouveau quadruplant quasiment les équivalents temps pleins des débutants.

La gestion rigoureuse a permis une fois encore de faire bénéficier ses adhérents d'un avoir de 1 euro par heure.

La gestion qualitative prend le pas sur le quantitatif en direction des salariés et des adhérents.

Même si la précarité reste de mise dans ce métier, le groupement s'attache à pérenniser le plus possible le revenu de ses salariés.

Enfin, l'éclaircie sur le front macro-économique de l'emploi rend les recrutements de plus en plus difficiles.

La diversification des activités se poursuit.

De nouvelles ouvertures au sein de l'environnement local se font jour.

Les conseils d'administration sont attentifs aux bonnes relations entretenues avec les différents partenaires l'acteur du monde du travail.

Monsieur Peyriga continue à apporter son précieux concours en matière comptable, sans parler du remarquable travail de Mesdames Durregne, Lussagnet, Fort et Monsieur Bielec.

Des remerciements ont été adressés aux adhérents et aux salariés des groupements à l'origine de ce métier de plus en plus complexe et de ce fait toujours plus passionnant.

Photo de Une Laurent Lainé